

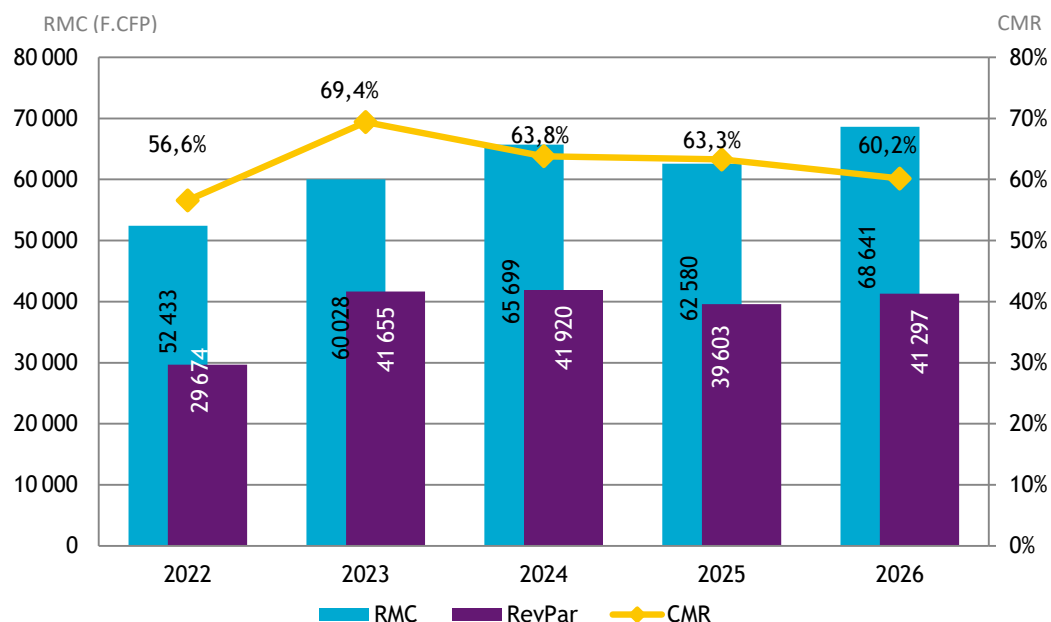
FRÉQUENTATION HÔTELIÈRE

En mai 2026, 44 établissements de l'hôtellerie internationale en Polynésie française sont ouverts et proposent 81 386 chambres à la location, soit une baisse de 3,2 % par rapport à mai 2025. Sur la même période, les ventes de chambres reculent de 6,1 %, sous l'effet de la diminution du nombre de chambres vendues aux clientèles originaires d'Amérique du Nord (- 11,1 %) et de Polynésie française (- 18,3 %), contribuant respectivement pour - 4,3 points et - 1,5 point à cette évolution.

Le coefficient moyen de remplissage se contracte de 2,2 points sur un an pour s'établir à 70,0 % en mai 2026. Dans le même temps, le revenu moyen par chambre louée (RMC) progresse de 4,1 %, à 77 193 F.CFP, portant le revenu moyen par chambre disponible (RevPAR) à 54 026 F CFP, soit une hausse de 1,0 %.

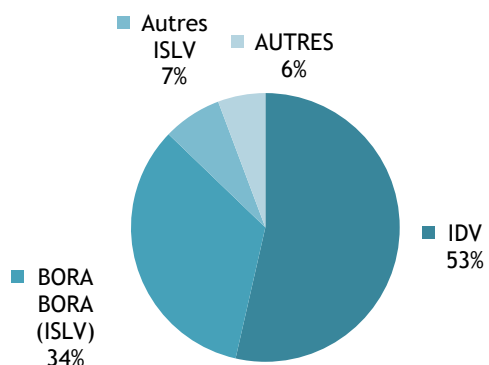
En cumul depuis le début de l'année, le coefficient moyen de remplissage s'établit à 60,2 %, une baisse de 3,1 points par rapport aux cinq premiers mois de 2025.

INDICATEURS DE GESTION EN CUMUL DEPUIS JANVIER

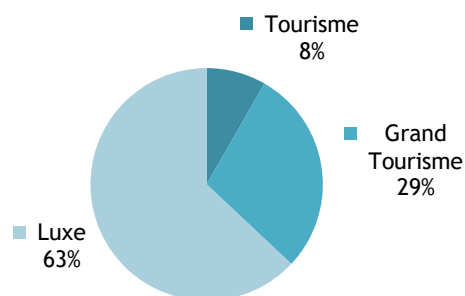


CAPACITÉ HÔTELIÈRE : 81 386 CHAMBRES OFFERTES À LA LOCATION

RÉPARTITION PAR SUBDIVISION



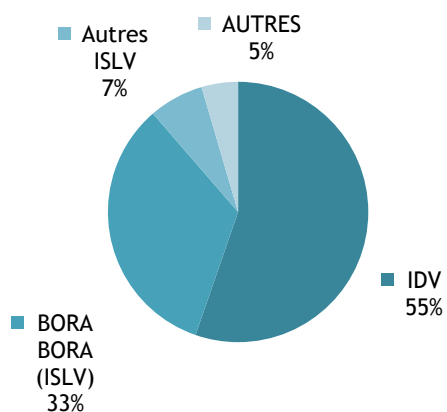
RÉPARTITION PAR CLASSE



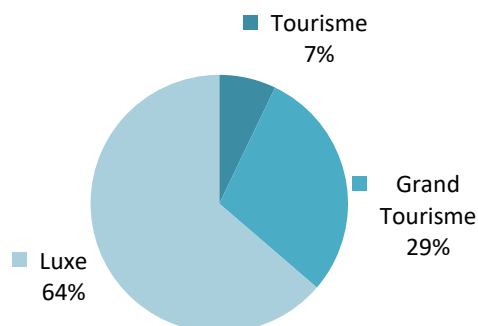
Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

BILAN DE L'HÔTELLERIE : 56 961 CHAMBRES LOUÉES

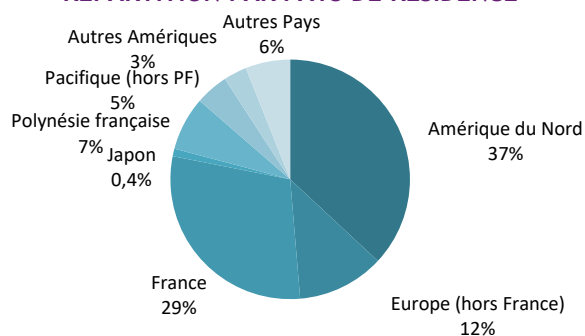
RÉPARTITION PAR SUBDIVISION



RÉPARTITION PAR CLASSE



RÉPARTITION PAR PAYS DE RÉSIDENCE



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

RÉPARTITION DES CHAMBRES LOUÉES PAR SUBDIVISION ET PAR CLASSE

		MAI-25	FÉVR-26	MARS-26	AVR-26	MAI-26	VARIATION 2026/2025
	Unité:	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	%
IDV		34 862	20 866	26 397	29 444	31 837	-8,7%
	Tourisme	3 634	1 271	2 434	3 101	3 688	1,5%
	Grand Tourisme	12 524	5 298	6 513	8 379	8 895	-29,0%
	Luxe	18 704	14 297	17 450	17 964	19 254	2,9%
ISLV		22 910	11 680	16 195	18 534	22 576	-1,5%
	Tourisme	399	56	119	210	377	-5,5%
	Grand Tourisme	6 490	2 478	3 661	5 167	6 516	0,4%
	Luxe	16 021	9 146	12 415	13 157	15 683	-2,1%
AUTRES Subdivisions		2 893	1 220	1 680	2 048	2 548	-11,9%
	Tourisme	0	0	0	0	0	NS .
	Grand Tourisme	1 350	361	503	816	1 206	-10,7%
	Luxe	1 543	859	1 177	1 232	1 342	-13,0%
TOTAL		60 665	33 766	44 272	50 026	56 961	-6,1%
	TOTAL Tourisme	4 033	1 327	2 553	3 311	4 065	0,8%
	TOTAL Grand Tourisme	20 364	8 137	10 677	14 362	16 617	-18,4%
	TOTAL Luxe	36 268	24 302	31 042	32 353	36 279	0,0%

Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

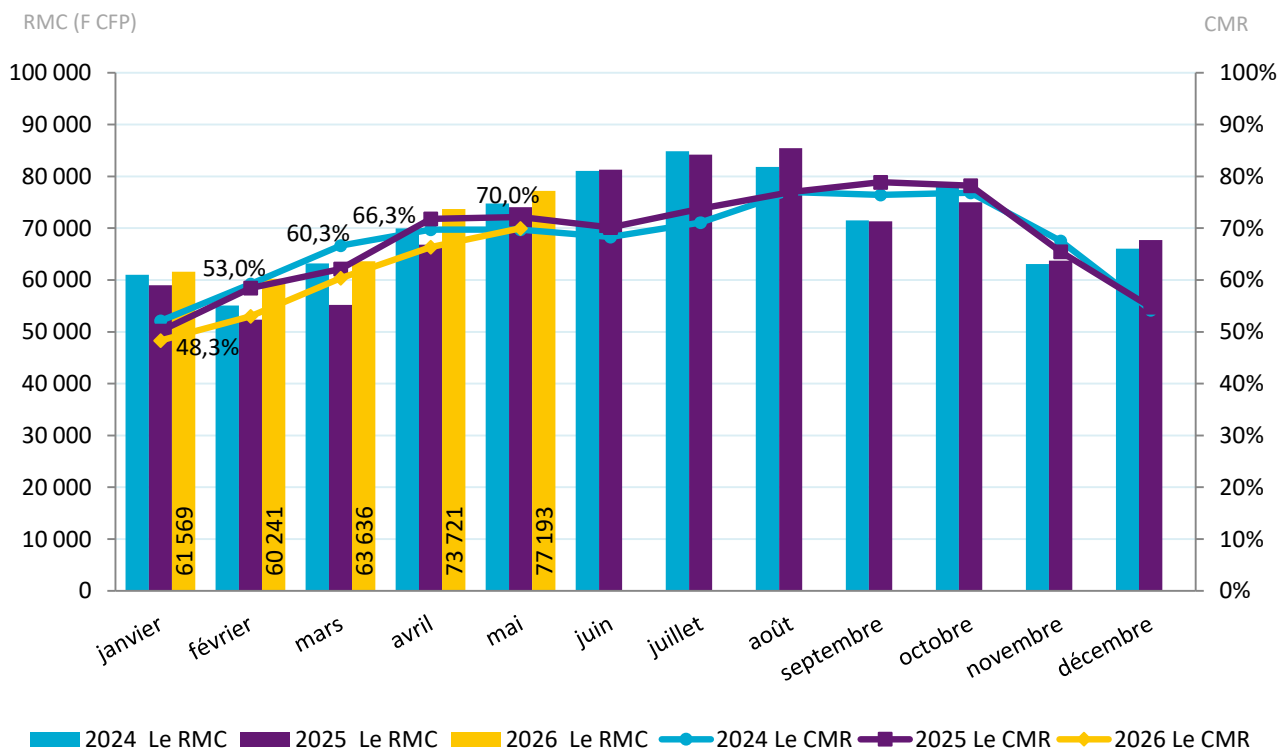
INDICATEURS DE GESTION DE MAI 2026

CHIFFRES DU MOIS

Revenu moyen par chambre louée : 77 193 F.CFP

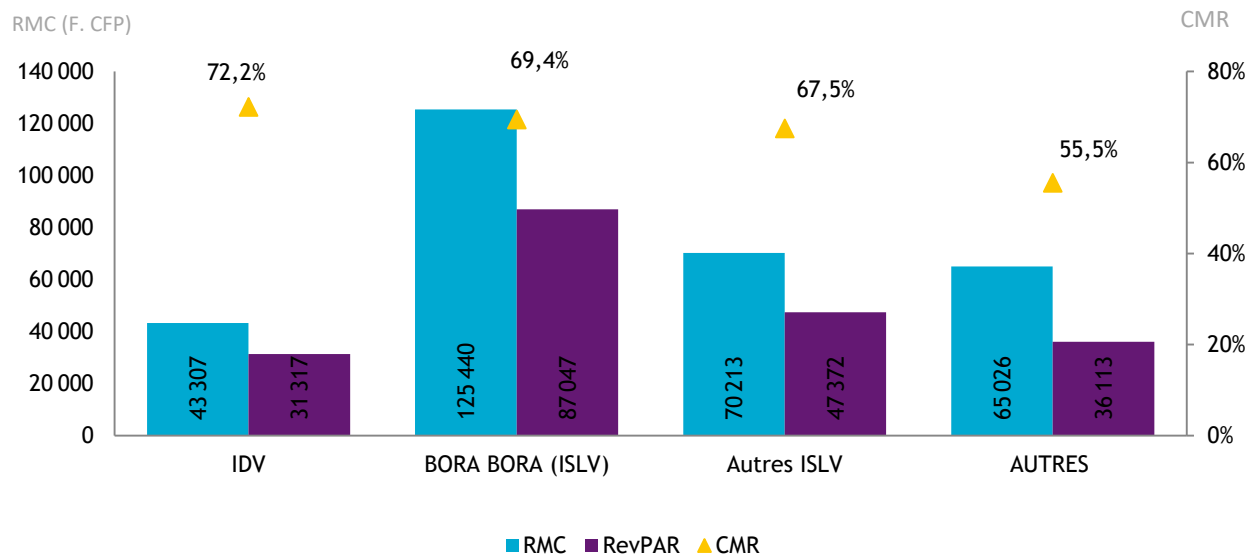
Revenu moyen par chambre disponible : 54 026 F.CFP

Coefficient moyen de remplissage : 70,0%



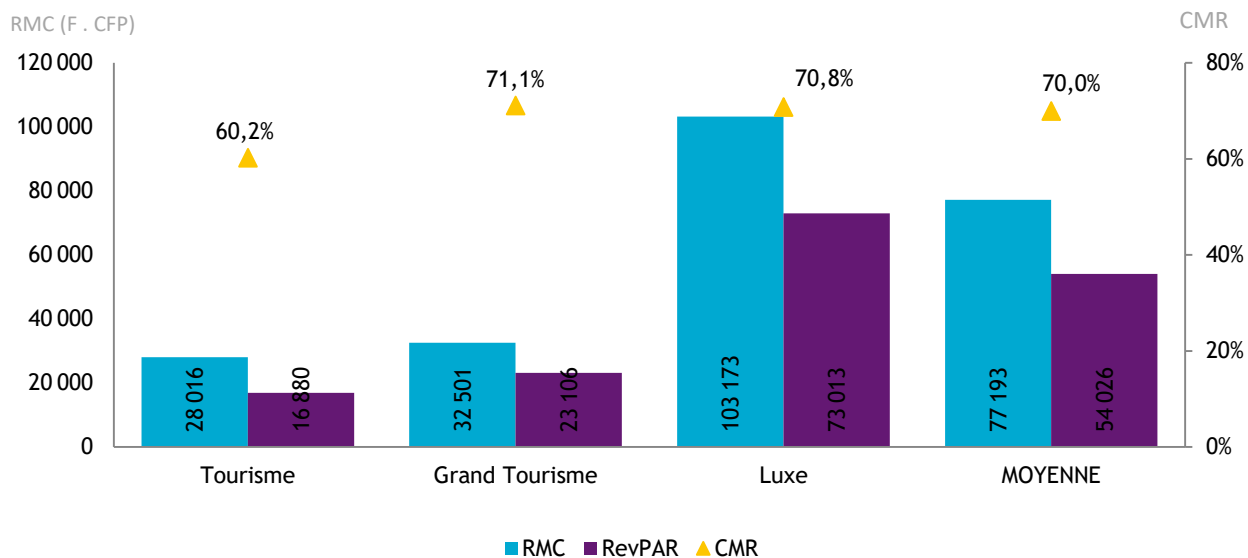
Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

INDICATEURS PAR SUBDIVISION



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

INDICATEURS PAR CLASSE



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

DEFINITION

Coefficient Moyen de Remplissage (CMR) : Exprimé en pourcentage, il indique le niveau moyen de fréquentation d'un hébergement sur la période donnée. Il est obtenu en divisant le nombre de chambres louées par le nombre de chambres offertes à la location.

Le Revenu Moyen par Chambre louée (RMC) : Le RMC reflète le prix moyen auquel est louée une chambre sur une période donnée. Il est obtenu en divisant la Recette hébergement par le nombre de chambres louées. Le RMC est exprimé hors taxes.

Le Revenu Moyen par Chambre disponible (RevPar) : Est obtenu en divisant la Recette hébergement par le nombre de chambres disponibles. Il peut également être obtenu en multipliant le RMC par le CMR. Il permet de mieux cerner les liens entre le remplissage et le prix de vente. Le RevPar est exprimé hors taxes.

Luxe, Grand Tourisme ou Tourisme : Correspond à une division par classe de l'hôtellerie internationale. La classe Luxe correspond aux hôtels 4 et 5 étoiles, le Grand Tourisme aux hôtels 3 étoiles et le Tourisme aux hôtels 2 étoiles.

Sources-Méthode

Enquête Fréquentation Hôtelière : L'Enquête Fréquentation Hôtelière (EFH) est réalisée par l'ISPF depuis 2007. Cette opération est réalisée tous les mois de l'année avec le concours de l'ensemble des hôtels internationaux de Polynésie française, référencés dans la liste des hébergements internationaux du service du tourisme, soit 47 établissements offrant 2 555 chambres/bungalows au 31 Mars 2026. Les hôteliers de Polynésie française répondent à un questionnaire qu'ils transmettent à l'ISPF. Les informations collectées portent sur, l'état d'ouverture, l'origine géographique des clients, le nombre de chambres offertes et vendues ainsi que la recette liée uniquement à l'hébergement. L'ISPF assure l'exhaustivité de la collecte de données ainsi que de leur cohérence.

Le service du tourisme : Le service du tourisme dispose d'une compétence générale en matière de tourisme. Il est chargé de la conception, de la coordination, de la mise en œuvre et de l'évaluation de la stratégie en matière de tourisme, en relation avec les entités publiques et privées ad hoc. Il gère entre autre les répertoires concernant l'offre en hébergement touristique.